



Évreux, le 11 octobre 2016

**Journée de mise en œuvre des Plans Particuliers de Mise en Sûreté
dans les établissements scolaires de l'Eure
Jeudi 13 octobre 2016**

Instauré dans les établissements scolaires depuis le 30 mai 2002, le **Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)** prépare les personnels, les enseignants et les élèves à assurer leur protection en appliquant les consignes de sécurité définies par les autorités lors d'un accident technologique, d'une catastrophe naturelle ou de toute autre situation à risque telle que la menace terroriste.

Dans le contexte **actuel d'état d'urgence sur l'ensemble du territoire, la sécurité dans les écoles est une priorité absolue.**

Tous les établissements scolaires de l'Eure participeront à l'activation de leur plan particulier de mise en sûreté **le jeudi 13 octobre 2016.**

Conformément aux instructions du ministère de l'éducation nationale, cet exercice ne sera pas ouvert à la presse.

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr